

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-et-unième session du Comité pour les animaux
Genève (Suisse), 20 – 25 mai 2005

Etude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II

SELECTION D'ESPECES POUR L'EXAMEN DU COMMERCE APRES LA CDP13

1. Le présent document est soumis par le Secrétariat.
2. La résolution Conf. 12.8 (Rev. CoP13), Etude du commerce importants des spécimens des espèces inscrites à l'Annexe II,

CHARGE le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes, en coopération avec le Secrétariat et des spécialistes, et en consultation avec les Etats des aires de répartition, d'examiner les informations biologiques, commerciales et autres, relatives aux espèces inscrites à l'Annexe II faisant l'objet d'un commerce important, dans le but de déceler les problèmes d'application de l'Article IV, paragraphes 2 a), 3 et 6 a)...

Conformément au paragraphe a) de cette résolution, le Secrétariat a demandé au PNUE-WCMC de produire un résumé des statistiques des rapports annuels fondé sur la base de données CITES, indiquant le niveau net des exportations enregistrées des espèces inscrites à l'Annexe II pour les cinq dernières années. Ce rapport est joint en annexe.

3. Le paragraphe b) de cette résolution charge le Comité

sur la base des niveaux de commerce enregistrés et des informations dont disposent le Comité pour les animaux ou le Comité pour les plantes, le Secrétariat, les Parties ou d'autres spécialistes pertinents...

de sélectionner pour étude les espèces dont il faut se préoccuper en priorité (qu'elles aient ou non fait l'objet d'une précédente étude).

4. Le Comité est invité à procéder à cette sélection durant cette session.

ETUDE DU COMMERCE IMPORTANT

ANALYSE DES TENDANCES DU COMMERCE DES ESPECES INSCRITES A L'ANNEXE II

Préparé pour le

Comité pour les animaux et le Secrétariat de la CITES



par le

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature

Mars 2005



Préparé et produit par le PNUE Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature, Cambridge, R.-U.

PNUE Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature (PNUE-WCMC)
www.unep-wcmc.org

Le PNUE Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature est la composante qui est chargée de l'évaluation de la biodiversité et de l'application des politiques en la matière, au sein du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui est l'organisation intergouvernementale environnementale prépondérante dans le monde. Le PNUE-WCMC a pour but d'aider les décideurs à reconnaître la valeur de la biodiversité pour les populations dans le monde entier et à appliquer cette connaissance à tout ce qu'ils font. Le défi que le Centre doit relever consiste à transformer des données complexes en informations utilisables dans les politiques, à mettre au point des outils et des systèmes d'analyse et d'intégration, et à répondre aux besoins des nations et de la communauté internationale lorsqu'elles s'engagent dans des programmes d'action conjoints.

Le **PNUE-WCMC** fournit des produits et des services objectifs et de grande rigueur scientifique, incluant des évaluations d'écosystèmes, un appui pour l'application des accords environnementaux, des informations régionales et mondiales sur la biodiversité, la recherche sur les menaces et les impacts, et l'élaboration de scénarios pour l'avenir du monde vivant.

Préparé pour le Secrétariat CITES, Genève
Contribution au PNUE, le Programme des Nations Unies pour l'environnement
Imprimé par le PNUE Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature
219 Huntingdon Road, Cambridge CB3 0DL, R.-U.

© Copyright: PNUE Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature/Secrétariat CITES

Le contenu de ce rapport ne reflète pas nécessairement les vues et les orientations du PNUE ni celles des organisations participantes. Les termes utilisés ou la présentation ne sont en aucune façon l'expression de l'opinion du PNUE, du Secrétariat CITES ou des organisations participantes sur la situation juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région ou de son administration, ou sur la délimitation de ses frontières ou limites.

Table des matières

Première partie: Introduction.....

Deuxième partie: Espèces identifiées comme candidates possibles pour l'étude du commerce important...

Troisième partie: Tableaux sur le commerce des espèces sélectionnées.....

Première partie Introduction

La résolution Conf. 12.8 (Rev. CoP13), Etude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II, charge le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes, en coopération avec le Secrétariat et des spécialistes, et en consultation avec les Etats des aires de répartition, d'examiner les informations biologiques, commerciales et autres, relatives aux espèces inscrites à l'Annexe II faisant l'objet d'un commerce important, dans le but de déceler les problèmes d'application de l'Article IV, paragraphes 2 a), 3 et 6 a) de la Convention. Dans le cadre de cette procédure, le Secrétariat a demandé au PNUE-WCMC de produire un résumé des statistiques des rapports annuels fondé sur la base de données CITES sur le commerce des espèces inscrites à l'Annexe II sur les cinq plus récentes années (1999-2003). Ces données sont jointes au présent rapport.

Le nombre considérable d'informations à inclure dans ce type d'analyse a rendu de plus en plus complexe le processus d'identification des espèces pour l'étude du commerce important réalisée par le Comité pour les plantes et le Comité pour les animaux. En conséquence, le PNUE-WCMC a mis au point un outil analytique pour ce processus et a utilisé cette méthodologie pour la première fois à la 20^e session du Comité pour les animaux en mars 2004. En utilisant cet outil, 32 espèces et un genre de la faune et un pays ont été identifiés comme candidat possible pour inclusion dans l'étude du commerce important. Le document AC20 Doc. 8.5 et ses annexes incluent des rapports sur ces taxons et la méthodologie suivie pour les sélectionner.

Un an a passé depuis que ces analyses ont été faites et le Secrétariat a invité le PNUE-WCMC à lui donner son opinion sur la nouvelle série de données produite pour la 21^e session du Comité pour les animaux qui se tiendra en mai 2005. Une fois encore, les données ont été examinées visuellement mais aussi en utilisant l'outil analytique susmentionné. De nouveaux taxons ont émergé en plus des autres, nombreux, déjà mis en lumière. La deuxième partie donne la liste des taxons initialement sélectionnés. Parmi eux, il y a sept candidats qui pourraient être examinés sur la base d'un nouvel examen des données du commerce et d'autres points notés dans la colonne "Commentaires". Là où c'est pertinent, des données supplémentaires sur le commerce sont fournies sur ces candidats dans la troisième partie.

Deuxième partie Espèces identifiées comme candidates possibles pour l'étude du commerce important

Tableau 1 Espèces de mammifères identifiées pour inclusion dans l'étude du commerce important ou exclusion de l'étude, selon la méthode des graphiques de mouvement

MAMMALIA		
TAXONS	INCLURE/EXCLURE	COMMENTAIRES
<i>Arctocephalus pusillus</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Balaenoptera acutorostrata</i>	Exclure	Sélectionnée en raison du fort coefficient de variabilité mais après examen des données du commerce et de son statut UICN, l'espèce n'a pas été jugée bonne candidate pour l'étude.
<i>Canis lupus</i>	Exclure	Les USA et le Canada sont considérés comme ayant un suivi et une gestion adéquats de l'espèce
<i>Caracal caracal</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Conepatus humboldtii</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Damaliscus pygargus pygargus</i>	Exclure	L'Afrique du Sud est considérée comme ayant un suivi et une gestion adéquate de l'espèce
<i>Delphinapterus leucas</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Equus zebra hartmannae</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Lama guanicoe</i>	Exclure	Un travail extensif est déjà en cours sur la conservation et la gestion de cette espèce
<i>Lontra canadensis</i>	Exclure	Les USA et le Canada sont considérés comme ayant un suivi et une gestion adéquats de l'espèce
<i>Loxodonta africana</i>	Exclure	Un travail extensif est déjà en cours sur la conservation et la gestion de cette espèce et les volumes du commerce incluent les stocks
<i>Lynx canadensis</i>	Exclure	Les USA et le Canada sont considérés comme ayant un suivi et une gestion adéquats de l'espèce
<i>Lynx lynx</i>	Exclure	Sélectionnée parce que les exportations de dents étaient passées de 234 en 2002 à 413 en 2003. Toutefois, le commerce des peaux et d'autres articles a connu un déclin considérable ces dernières années.
<i>Lynx rufus</i>	Exclure	Les USA et le Canada sont considérés comme ayant un suivi et une gestion adéquats de l'espèce
<i>Panthera leo</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Prionailurus bengalensis</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session

MAMMALIA		
TAXONS	INCLURE/EXCLURE	COMMENTAIRES
		du Comité pour les animaux
<i>Pseudalopex culpaeus</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Pseudalopex griseus</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Pteropus vampyrus</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Ursus americanus</i>	Exclure	Les USA et le Canada sont considérés comme ayant un suivi et une gestion adéquats de l'espèce
<i>Ursus arctos</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Ursus maritimus</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux

Tableau 2 Espèces aviennes identifiées pour inclusion dans l'étude du commerce important ou exclusion de l'étude, selon la méthode des graphiques de mouvement

AVES		
TAXONS	INCLURE/EXCLURE	COMMENTAIRES
<i>Amazona dufresniana</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Brotogeris cyanoptera</i>	Exclure	D'abord sélectionnée en raison d'un commerce accru ces dernières années. L'espèce est généralement commune dans toute son aire de répartition et le commerce respecte le quota.
<i>Brotogeris sanctithomae</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Brotogeris versicolurus</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Chalcostigma olivaceum</i>	Exclure	Sélectionnée pour un chiffre élevé en 2000 alors qu'il s'agissait d'une erreur de rapport.
<i>Grus canadensis</i>	Exclure	La plus grande partie du commerce part des USA et du Canada, pays considérés comme ayant un suivi et une gestion adéquats de l'espèce
<i>Otus leucotis</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Otus scops</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Paroaria capitata</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux

AVES		
TAXONS	INCLURE/EXCLURE	COMMENTAIRES
<i>Paroaria coronata</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Ramphastos toco</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux

Tableau 3 Espèces de reptiles et d'amphibiens identifiées pour inclusion dans l'étude du commerce important ou exclusion de l'étude, selon la méthode des graphiques de mouvement

REPTILIA et AMPHIBIA		
TAXONS	INCLURE/EXCLURE	COMMENTAIRES
<i>Cuora amboinensis</i>	Candidate possible	Commerce important et écart marqué entre les données du principal pays d'exportation et celles enregistrées par les pays d'exportation (voir troisième partie).
<i>Geochelone denticulata</i>	Exclure	Le commerce apparaît comme relativement stable et dans les limites des quotas fixés par les deux principaux pays d'exportation.
<i>Geochelone sulcata</i>	Exclure	Le commerce apparaît comme en déclin.
<i>Indotestudo elongata</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Indotestudo forstenii</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Malacochersus tornieri</i>	Exclure	Pratiquement pas de commerce depuis 2001.
<i>Manouria emys</i>	Exclure	Le commerce apparaît comme relativement stable et dans les limites des quotas fixés par les deux principaux pays d'exportation
<i>Testudo graeca</i>	Candidate possible	Niveau fluctuant du commerce; tout le commerce récent de spécimens sauvages part du Liban (voir troisième partie).
<i>Testudo hermanni</i>	Exclure	Le niveau du commerce est bas
<i>Testudo horsfieldii</i>	Exclure	Le commerce apparaît comme relativement stable et dans les limites des quotas.
<i>Caiman yacare</i>	Exclure	Le niveau du commerce apparaît régulier. Le Secrétariat suit la situation au Paraguay.
<i>Palaeosuchus palpebrosus</i>	Exclure	Egalement sélectionnée en 2004 mais le niveau du commerce apparaît comme régulier et dans les limites des quotas.
<i>Palaeosuchus trigonatus</i>	Exclure	Le niveau du commerce apparaît comme régulier et dans les limites des quotas.
<i>Crocodylus niloticus</i>	Exclure	L'augmentation apparente du commerce est due à

REPTILIA et AMPHIBIA		
TAXONS	INCLUDE/EXCLUDE	COMMENTAIRES
		ce que des spécimens élevés en captivité ont été enregistrés dans les rapports comme spécimens sauvages.
<i>Bradypodion tavetanum</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Bradypodion xenorhinum</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Chamaeleo africanus</i>	Exclure	Commerce en déclin; pas de commerce signalé en 2003.
<i>Chamaeleo bitaeniatus</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Chamaeleo calypttratus</i>	Exclure	Commerce en déclin; pas de commerce signalé en 2003.
<i>Chamaeleo deremensis</i>	Candidate possible	Le quota a été dépassé trois des cinq dernières années (voir troisième partie).
<i>Chamaeleo hoehnelii</i>	Exclure	Examinée par le PNUE-WCMC pour la 20 ^e session du Comité pour les animaux
<i>Chamaeleo wernerii</i>	Candidate possible	Le quota a été dépassé trois des cinq dernières années (voir troisième partie).
<i>Cordylus rhodesianus</i>	Exclure	Exportations du Mozambique dans les limites du quota sauf en 2003. Le dépassement résulte probablement de ce que les rapports sont établis sur la base des permis délivrés et non du commerce effectif.
<i>Cordylus vittifer</i>	Exclure	Exportations du Mozambique dans les limites du quota sauf en 2003. Le dépassement résulte probablement de ce que les rapports sont établis sur la base des permis délivrés et non du commerce effectif.
<i>Tupinambis merianae</i>	Exclure	Commerce dans les limites du quota.
<i>Tupinambis rufescens</i>	Exclure	Commerce dans les limites du quota.
<i>Varanus doreanus</i>	Exclure	Le commerce apparaît comme stable, autour de 450 animaux vivants par an.
<i>Varanus exanthematicus</i>	Exclure	Commerce en léger déclin entre 2002 et 2003.
<i>Varanus salvator</i>	Exclure	Le commerce des peaux et des animaux vivants apparaît comme stable.
<i>Python molurus bivittatus</i>	Exclure	La plupart des peaux partent du Viet Nam et proviennent d'animaux élevés en captivité. Il est à noter que 20.000 peaux d'animaux sauvages ont été importées du Cambodge par Singapour en 2001 et 10.000 par la Malaisie en 2003.

REPTILIA et AMPHIBIA		
TAXONS	INCLURE/EXCLURE	COMMENTAIRES
<i>Python regius</i>	Exclure	Déclin significatif du commerce des animaux vivants en 2003 du fait de l'élevage en ranch.
<i>Python reticulatus</i>	Exclure	Commerce en déclin chaque année depuis 2000.
<i>Candoia bibroni</i>	Candidate possible	Tout le commerce part des Iles Salomon et du Vanuatu. Le statut de l'espèce n'est pas connu (voir troisième partie).
<i>Dendrobates reticulatus</i>	Exclure	Pas de commerce depuis 2000.
<i>Epipedobates pictus</i>	Exclure	10 spécimens seulement enregistrés dans le commerce en 2000.
<i>Epipedobates trivittatus</i>	Exclure	Le commerce apparaît comme stable.
<i>Hoplobatrachus tigerinus</i>	Exclure	Le commerce a été signalé par un pays ne faisant pas partie de l'aire de répartition et correspond probablement à une erreur d'identification.

Tableau 4 Espèces de poissons et d'invertébrés identifiées pour inclusion dans l'étude du commerce important ou exclusion de l'étude, selon la méthode des graphiques de mouvement

PISCES et INVERTEBRATA		
TAXONS	INCLURE/EXCLURE	COMMENTAIRES
<i>Arapaima gigas</i>	Exclure	Niveau du commerce faible et impliquant probablement des spécimens élevés en captivité enregistrés par erreur comme sauvages.
<i>Ornithoptera priamus poseidon</i>	Exclure	Niveau du commerce faible.
<i>Trogonoptera brookiana</i>	Exclure	Niveau du commerce insignifiant.
<i>Trogonoptera brookiana albescens</i>	Exclure	Niveau du commerce insignifiant.
<i>Hirudo medicinalis</i>	Exclure	Le niveau du commerce apparaît comme stable.

Troisième partie Tableaux sur le commerce des espèces sélectionnéesCommerce enregistré de spécimens vivants de *Cuora amboinensis*

	2000	2001	2002	2003
Malaisie (pays d'exportation)	258.240	28.600	35.450	11.102
Chine et Hong Kong (pays d'importation)	39.300	31.900	22.200	127.922

Commerce enregistré de spécimens vivants de *Testudo graeca*

Pays d'exportation	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Egypte	0	6	215	6095	1324	0	0	0	0	0	0	0
Liban	0	0	0	0	0	15	0	800	0	200	4329	4000
Turquie	1808	5212	1120	867	1350	0	4500	0	0	0	0	0

Commerce enregistré de spécimens vivants de *Chamaeleo deremensis*

Pays d'exportation	1999	2000	2001	2002	2003
République-Unie de Tanzanie	634	696	388	846	473
Quota (spécimens sauvages)	500	500	500	500	500

Commerce enregistré de spécimens vivants de *Chamaeleo werneri*

Pays d'exportation	1999	2000	2001	2002	2003
République-Unie de Tanzanie	546	660	451	650	380
Quota (spécimens sauvages)	500	500	500	500	500

Commerce enregistré de spécimens vivants de *Candoia bibroni*

Pays d'exportation	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Iles Salomon	26	170	138	78	98	0	50	25	60	170	225	650
Vanuatu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70	70